

Derbal déplore la «sous-exploitation» de l'espace radio

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4157 - Mardi 25 avril 2017 - Prix : 10 DA

Opération solidarité ramadhan

Les colis alimentaires revalorisés à 7 000 DA

Page 24



Afin d'améliorer le rendement agricole des fermes mal exploitées

Sellal annonce des partenariats entre propriétaires et intervenants

Page 2

Le renouvellement dans la continuité

Par Mohamed Habili

Comme cela était assez prévisible, les électeurs français ont choisi Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour s'affronter d'ici le 7 mai prochain, jour de tenue du deuxième tour de la présidentielle. La véritable incertitude à la veille du premier tour avait trait au score de Jean-Luc Mélenchon. Elle est maintenant levée, le candidat de la France Insoumise ayant été éliminé de la course à l'Élysée, mais il s'en est fallu de peu qu'il passe le premier tour. Le deuxième constat à faire, qui lui non plus ne constitue pas une surprise, c'est l'élimination des deux partis ayant exercé tour à tour le pouvoir depuis des décennies. Pour l'un d'entre eux, le Parti socialiste, c'est plus qu'une défaite, c'est une débâcle qu'il a subie dimanche dernier, dont il aurait dû mal à se relever, à supposer qu'il y parvienne jamais. Ils ont été éliminés, en quelque sorte physiquement, du deuxième tour, mais l'ont-ils été totalement, y compris donc dans leurs choix politiques ? A l'évidence non, puisque ceux-ci sont quant à l'essentiel également ceux du principal favori, Emmanuel Macron. C'est du reste ce qui explique qu'à peine les deux vainqueurs connus, les partis de gouvernement se sont empressés d'appeler à voter pour lui au deuxième tour. Ils auraient pourtant intérêt à faire montre de moins d'empressement, et même à faire planer le doute sur leurs intentions, pour mieux marchander leur place dans le pouvoir qui s'annonce. La rafale de ralliements à Macron devrait cependant assurer son élection.

Suite en page 3

20^e Salon international du bâtiment à Alger

Un espace de promotion du produit national en travaux publics



Le 20^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et travaux publics, Batimatec, s'est ouvert avant-hier au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger et se poursuivra jusqu'au 27 avril.

Lire page 2

Construction de logements
Le taux d'intégration dépasse les 85%, affirme Tebboune

Page 4

Produite par le théâtre régional d'El Eulma
«Telt El Khali» au Festival du théâtre arabe du Caire

Page 13

20^e Salon international du bâtiment à Alger

Un espace de promotion du produit national en travaux publics

■ Le 20^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et travaux publics, Batimatec, s'est ouvert avant-hier au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger et se poursuivra jusqu'au 27 avril.

Par Yacine Djadel

Cet événement incontournable fait rassembler chaque année de nombreux professionnels du bâtiment. Venant des régions du pays ainsi que de l'étranger, les exposants participent à chaque fois avec autant d'enthousiasme en vue de faire part au public des dernières innovations en matière de construction BTP. Pour l'édition de cette année, on enregistre quelque 1 200 exposants dont 600 nationaux et 571 étrangers venus de 23 pays. 141 opérateurs industriels venus de Chine, 134 de Turquie, 64 d'Italie, 51 de France et 50 pour l'Espagne... etc. Beaucoup d'autres entreprises activant dans le domaine du bâtiment et dérivés sont également présentes à cette manifestation. Les entreprises nationales, publiques ou privées, ont toutes exposé dans le même objectif : la promotion du produit national, le faire connaître au grand public, à la fois aux



PH.E. Soraya/J. A.

consommateurs algériens au même titre qu'aux opérateurs étrangers. Placée sur le haut patronage du ministère de l'Habitat, la rencontre occupe une surface globale de plus de 44 000 m² qui s'étend sur l'ensemble des pavillons et espaces aménagés ainsi que les salles de conférences. Batimatec, en plus de la variété des produits en bâtiment, travaux publics innovés qu'elle offre l'événement, constitue aussi un espace d'échange de concertation entre les professionnels du métier. Des architectes, ingénieurs en BTP, peintres, électriciens du bâtiment, mécaniciens industriels, locaux ou internationaux, se rencontrent et parviennent ensemble à des accords d'échange professionnels fructueux pour les deux parties. «Ce salon

international en évolution permanente se présente aussi comme un espace de concertation, de mise en relation d'affaires entre tous les acteurs des filières du secteur pour des opportunités d'investissement et de partenariat», a déclaré le P-DG de Batimatec Expo, Raouf Stiti. Lorsqu'on arbore les différents stands d'exposition de Batimatec, on constate tout de suite la prévalence du marché national. Plusieurs entreprises proposent de manière organisée les équipements de dernière génération en BTP. Du matériel électrique incrusté de nouvelles technologies par Condor aux récentes normes de construction en ingénierie du bâtiment exposées par Cosider, ainsi que par les innombrables sociétés algériennes privées qui,

toutes, font dans la promotion immobilière, on ne peut pas dire que le produit national n'a pas été mis en valeur cette fois-ci. «Nous sommes une société algérienne privée spécialisée depuis dix ans dans la construction et promotion immobilière dans le moyen et haut standing, et je peux vous assurer que nos matériaux utilisés sont à 90% issus de la production nationale. Ils sont aussi fiables en termes de qualité que le sont les produits étrangers», a affirmé Foudhil Belloul, exposant et chargé de communication de la société Bessa. C'est que, contrairement à ce que la plupart des citoyens ont tendance à croire, il y a ces derniers temps des entreprises algériennes qui fabriquent des produits de bonne qualité. Sur ce point, nous nous sommes entretenus avec, Karima Dafi, commercial à Sani Star, entreprise nationale privée qui fabrique des baignoires et articles sanitaires. Celle-ci n'a pas manqué de confirmer le progrès réalisé par les sociétés algériennes dans ce sens. «Comme vous pouvez le constater par vous-même, ces produits sanitaires n'ont rien à envier à ceux de l'étranger. Avec un design aussi moderne, la qualité des matériaux, ainsi qu'au niveau confort et pratique pour le client, on peut dire que l'Algérie répond aujourd'hui aux standards internationaux dans la fabrication de ces produits», a-t-elle souligné. Les prix sont également moins élevés, comparés à ceux de label étranger.

Y. D.

Hocine Benhamadi, DG du Groupe Benhamadi, entreprise spécialisée dans les matériaux de construction

Le Jour d'Algérie : Quelques mots sur le contexte actuel des métiers du bâtiment en Algérie.

Hocine Benhamadi : En tant que responsable du groupe Benhamadi, qui est présent dans ce domaine depuis plus d'une quarantaine d'années, je pense que de manière générale il y a actuellement dans le secteur des matériaux de construction des productions qui tendent vers la saturation, notamment celui de la briqueterie, cimenterie et usine à béton. Ainsi, l'Etat essaie d'orien-

ter les investissements vers les secteurs qui ne sont pas encore saturés. Notre secteur vit une crise terrible. Il y a eu pas mal de projets qui ont été gelés et je profite pour lancer un appel aux pouvoirs publics pour qu'ils réagissent.

Pensez-vous que le produit algérien dans le bâtiment est d'aussi bonne qualité que celui issu de l'importation ?

Bien sûr. Actuellement les produits fabriqués en Algérie n'ont



PH.E. Soraya/J. A.

rien à envier à ceux importés de l'étranger. Ils sont certifiés ISO. Beaucoup de sociétés actuellement produisent dans la qualité supérieure et répondent aux standards internationaux. Je vais vous parler d'un produit innovant qu'on a développé avec une société suisse et allemande. Le travail d'innovation consiste à réaliser une brique mono mur. Elle est en termes isolation acoustique et thermique idéale.

Selon vous, le consommateur algérien est-il conscient

de ces innovations made in DZ ?

Cela dépend du produit. Je pense que s'il s'agit de la briqueterie je peux vous assurer qu'il y a des entreprises nationales qui font dans l'excellence même. Bien sûr, il y a toujours celles qui font un travail médiocre, mais en somme, l'Algérien préfère acheter national à ce niveau-là. Néanmoins, concernant d'autres produits comme la finition et ceux de la décoration, il opte encore pour les matériaux importés.

Y. D.

Afin d'améliorer le rendement agricole des fermes mal exploitées

Sellal annonce des partenariats entre propriétaires et intervenants

Comme pour les précédentes visites, la tournée du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Batna lui a permis de s'enquérir de l'état d'exécution du programme de développement de cette wilaya et procéder à l'inauguration de plusieurs projets à caractère économique relevant notamment des secteurs de l'Energie, des Travaux publics et de l'Hydraulique.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé à la mise en exploitation de la première tranche du périmètre irrigué de Chemra. Au cours de son inspection de ce périmètre irrigué, il a indiqué que le Conseil participatif de l'Etat (CPE) étudiera la semaine prochaine, lors d'une réunion, la possibilité de créer des partenariats entre les propriétaires des fermes pilotes mal exploitées et des intervenants dans le secteur agricole pour améliorer le

rendement agricole de ces fermes. Il a souligné que des investissements colossaux ont été engagés par l'Etat dans les transferts des eaux, notamment dans la région Est du pays pour le secteur agricole et qu'il était «impératif» de les rentabiliser et de réaliser «un saut qualitatif et quantitatif dans l'agriculture».

Il a, dans le même ordre d'idées, appelé à la mécanisation de l'agriculture «afin d'améliorer significativement la productivité et atteindre l'autosuffisance».

Sellal a également exhorté les agriculteurs à travailler dans le cadre des coopératives agricoles pour une meilleure organisation du secteur et ordonné aux responsables des services agricoles à intervenir directement dans les périmètres irrigués. Le Premier ministre a, en outre, appelé à encourager les jeunes à créer leurs entreprises et à œuvrer à faire émer-

ger autour du tissu industriel une filière de sous-traitance compétitive et performante. Il a également insisté sur l'amélioration du taux d'intégration nationale avec l'objectif de «réduire la facture d'importation et de s'orienter vers l'exportation». À Ain Yagout, Sellal a inauguré l'unité de statut privé «Aurès Solaire» de production de panneaux photovoltaïques. En inspectant les différentes chaînes de production, Sellal a valorisé l'orientation du secteur privé dans l'investissement dans les énergies renouvelables et a particulièrement insisté sur «la création d'un pont avec l'université» afin d'assurer des formations pratiques et fournir pour le secteur des énergies renouvelables des compétences qualifiées.

Il a annoncé qu'une clause rendant obligatoire l'exploitation de l'énergie solaire dans les équipements publics sera

introduite dans les cahiers des charges relatifs à ces projets. Il a ajouté qu'un travail de coordination entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et celui de l'Industrie et des Mines sera élaboré pour veiller à exécuter cette clause notamment dans la réalisation des hôpitaux et des établissements scolaires dans les régions enclavées. Dans la commune de Fesdis, le Premier ministre a procédé à l'inauguration de 3 000 places pédagogiques du département de formation de base des sciences et des technologies de l'Université Batna 2, chahid Mustapha-Benboulaïd. Sellal a appelé à faire des universités algériennes «des villes intelligentes» dotées de toutes les commodités permettant à la communauté étudiante de poursuivre son cursus universitaire dans les meilleures conditions.

Louiza Ait Ramdane

15^e jour de la campagne électorale

Derbal déplore la «sous-exploitation» de l'espace radio

■ Seuls «43% de l'espace d'animation radiophonique ont été utilisés pour le moment par les candidats» des partis et formations politiques en course pour les législatives du 4 mai prochain. C'est ce qu'a déclaré, hier, Abdelwahab Derbal, président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) à Médéa.

Par Linda Naili

Abdelwahab Derbal, s'exprimant en marge d'une visite d'inspection sur le déroulement des préparatifs pour le suffrage législatif dans cette wilaya, a estimé «sous-exploités» les espaces d'animation radiophonique de libre expression réservés aux candidats des partis et formations politiques en lice pour la députation du 4 mai prochain afin de déployer leur programme aux auditeurs des différentes chaînes de radios nationales. Selon lui, à «peine 43% de ces espaces ont été exploités». Le même constat a été déploré par le président de la HIISE en ce qui concerne l'exploitation des sites prévus pour l'animation des meetings et ce, malgré les moyens mobilisés par les collectivités locales. Citant à ce propos le cas des wilayas de Béjaïa et de Sétif, où le taux d'occupation des sites réservés à la campagne électorale était «respectivement de 20 et 40 %».

Par ailleurs, Derbal a assuré, à l'occasion, que toutes les distorsions ou les erreurs relevées sur le terrain sont automatiquement signalées et prises en charge aussitôt afin d'assurer le bon déroulement aussi bien de la campagne électorale que de l'opération de vote en elle-même. Néanmoins, les «imperfections» en matière notamment



M.H.

de collecte de signatures et d'identification des fiches de candidatures relevées par son instance seront «corrigées» lors des prochaines échéances électorales. Ces correctifs, poursuivra-t-il, vont permettre de différencier entre la fiche de candidature d'une liste indépendante et celle d'un parti politique, outre la garantie d'éviter toute possibilité de vente, à l'avenir, de formulaires ou de signatures au profit d'un candidat ou d'une formation politique. En outre, il ne manquera d'ajouter que la HIISE veillera à l'application et au respect «stricts» de la loi et que toutes les parties engagées dans ces joutes électorales seront traitées «sur un pied d'égalité».

S'agissant de l'échiquier électoral, partis et candidats poursuivent leurs déplacements à travers les wilayas du pays pour leur dix-septième journée de campagne électorale. C'est ainsi que Djamel Ould Abbes, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), qui était à Ain Temouchent, rappelant une fois de plus que son parti avait «la légitimité» en ce sens où «le FLN est le fondateur de l'Etat algérien», a estimé que les moudjahidine doivent désormais remettre le flambeau à des mains sûres parmi les jeunes. Et à Ould Abbes de mettre en exergue le caractère social du

programme du FLN, qui, soulignera-t-il, constitue «le prolongement du programme du président de la République, basé sur la défense des démunis et des couches défavorisées». Ceci avant de faire la promesse d'«assurer la stabilité et la sécurité au pays», si son parti remporte les législatives. Et pour cause, argumentera-t-il, «une victoire avec une majorité absolue aux échéances du 4 mai nous permettra de rester présents dans la mémoire du peuple pour une certaine d'années». «Nous devons voter massivement le 4 mai prochain sur les listes de notre parti», a-t-il sommé avant de clore son meeting populaire. De son côté, Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien (MPA), qui animait un meeting à Biskra, a mis en garde contre ceux qui appellent au boycott et prévenu contre les risques d'abstention, estimant que «rester à la maison le jour du scrutin ne constitue aucunement une solution pour les Algériens».

Quant à Abderzak Makri, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), il a affirmé depuis Ain Defla que les prochaines élections constituent une occasion pour «cultiver l'espoir et renforcer l'unité du pays», rappelant que sa formation politique combattait «le détailisme et le fait accompli».

L. N.

Campagne électorale

Ouyahia demain à Béjaïa

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) animera, demain dans la matinée, un meeting à la Maison de la culture en faveur de la liste de son parti à Béjaïa, conduite, faut-il le rappeler, par l'ex-député et actuel secrétaire de wilaya du parti, Kamel Bouchoucha. Ouyahia devrait dérouler le programme du parti pour convaincre les électeurs à aller voter en faveur des candidats de sa formation politique mais surtout parler du programme envisagé pour la Kabylie et surtout pour Béjaïa. Ce qu'il devrait surtout dire, c'est comment mettre fin à beaucoup de disparités qui touchent les petites catégories des citoyens et la classe moyenne mises à mal par l'inflation des produits alimentaires et des produits agricoles. Des classes qui, d'ores et déjà, appréhendent le mois de ramadhan et ce qu'il va charrier comme hausse vertigineuse des prix. Pour remplir son panier chaque semaine, il faut

débours plus 5 000 DA contre moins de 2 500 DA il y a trois années seulement. La plupart des candidats parlent jusque-là du développement de la wilaya mais oublient que le développement passe aussi par le bien-être du citoyen qui doit travailler dur, faire des heures supplémentaires ou dénicher un boulot partiel pour arrondir ses fins de mois afin de pouvoir nourrir convenablement ses enfants. Voilà à quoi ressemble le quotidien de simples citoyens qui se battent tous les jours pour garantir une vie décente à leurs familles et préserver leur dignité. Ceci sans oublier les factures d'eau, d'électricité et de gaz dont les tarifs ont connu une augmentation ces cinq dernières années, aux côtés de la pomme de terre, la banane, l'ail, la tomate, la viande, la sardine et les produits alimentaires en général. Il faut reconnaître que la spéculation n'est pas la seule responsable de cette situation, il faut un véritable plan de régula-

tion du marché et surtout une volonté de le faire loin des professions de foi. Il faut que l'Etat joue son rôle à fond pour ne pas laisser libre cours aux charlatans de faire des affaires sur le dos du peuple et sa souffrance avant que les choses n'atteignent le pourrissement. Les candidats doivent expliquer aux citoyens et leur dire comment ils comptent faire pour stopper ces pratiques malsaines. Le programme social du RND est l'un des rares programmes qui dispose de quelques propositions intéressantes à savoir, entre autres, le relèvement à 60 000 DA du plafond des salaires des demandeurs éligibles au logement public locatif ou social, même s'il ne va pas trop loin dans le volet social notamment, jusqu'à la révision nouveau code du travail et le retour à la retraite proportionnelle et sans conditions d'âge, comme souhaité par les citoyens et les travailleurs en général. Il évoque pas aussi comment il peut mettre fin à l'en-

volée des prix des produits agricoles dans les marchés, un phénomène qui fait saigner, plus que jamais, les économies des chefs de famille et surtout comment y mettre fin car toutes les recettes qui ont été proposées jusque-là n'ont rien apporté et le portefeuille du citoyen a été vidé et. Peu de gens croient encore à l'amélioration de la situation. Il s'agit juste d'alerter ceux qui peuvent changer les choses sur la détresse des chefs de famille qui ne voient pas le bout du tunnel. Le volet aussi de l'emploi n'est pas bien abordé par les candidats, surtout ceux qui peuvent obtenir une majorité au sein du Parlement et faire partie du prochain gouvernement. Les dispositifs actuels ont montré leurs limites même si des milliers d'emplois ont été créés. La proposition faite par Ouyahia dans ses précédentes sorties, consistant à «créer un fonds pour le soutien des régions montagneuses, des Hauts-Plateaux et du Sud» est une bonne idée,

LA QUESTION DU JOUR

Le renouvellement dans la continuité

suite de la page Une

Il y a de fortes chances d'ailleurs pour qu'il en soit effectivement ainsi, les reports de voix devant jouer en sa faveur bien que ceux-ci ne s'opèrent pas automatiquement. Il existe toutefois un scénario où l'élection de Macron deviendrait plus difficile que prévu : celui dans lequel la candidate d'extrême droite serait parvenue à transformer le deuxième tour en une sorte de référendum opposant les partisans de l'Union européenne à ceux que l'on appelle les souverainistes. Marine Le Pen s'est dès dimanche engagée dans cette voie, sachant tout le parti qu'elle peut en tirer. En fait, elle n'a de chance de réussir son pari que si elle parvient à recréer le clivage qui avait existé en 2005, lors du référendum sur la constitution européenne, où le non l'avait largement emporté sur le oui. Il faudrait bien sûr pour cela qu'elle gagne à sa cause tous ceux qui avaient voté non, en dépit de leurs divergences politiques, dont certaines d'énormes et même et même d'insurmontables dans le principe, mais c'est uniquement par cette étroite brèche qu'elle peut encore se ménager un accès à l'Elysée. Autrement, c'est couru d'avance, elle sera battue et largement. Cependant pas dans la même proportion que son père en 2002, du moins s'il faut en croire les sondages qui l'accréditent de quelque 40% au deuxième tour, c'est-à-dire du double de ce qu'il est revenu à l'époque à Jean-Marie Le Pen face à Jacques Chirac. En dehors de cette tournure possible des événements, le prochain président français est d'ores et déjà connu, c'est Emmanuel Macron, le candidat préféré à Alger pour avoir qualifié le colonialisme de crime contre l'humanité. Le courage qu'il a eu en cela ne l'a donc pas desservi, comme beaucoup de ses soutiens le craignaient pour lui, à supposer qu'il n'ait pas au contraire accru ses chances de l'emporter. Même Mélenchon n'a pas cru devoir se placer sur ce terrain-là, lui qui pourtant n'est pas adepte de la mission civilisatrice du colonialisme.

M. H.

mais il y a nécessité aussi de créer un fonds pour soutenir les petits paysans et fermiers qui possèdent de petites parcelles de terre qu'ils ont abandonnées avec le temps faute de moyens. Ces dernières, autrefois cultivées, seront un apport à l'économie et offriront une autosuffisance en plusieurs produits agricoles ; le reste des produits est écoulé dans les marchés de proximité. Ces quantités qui entrent dans les marchés renforcent l'offre et réduisent les prix.

Hocine Cherfa

Construction de logements

Le taux d'intégration dépasse les 85%, affirme Tebboune

■ «Le taux d'intégration nationale dans la réalisation du logement dépasse actuellement 85%», a affirmé à Alger, Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre expliquera que les mesures strictes prises par ses services en obligeant les maîtres d'ouvrage à utiliser des matériaux de construction produits localement ont permis au Trésor public d'économiser 1,4 milliard de dollars en 2016. «Exception faite du rond à béton et des quantités minimales de ciment importé, le secteur de l'habitat en Algérie utilise actuellement quasi totalement des matériaux produits localement», a-t-il indiqué. «Nous avons posé pour conditions que tous les marchés de construction devraient répondre à des normes précises, dont l'utilisation de matériaux produits localement», a ajouté M. Tebboune, relevant que «le recours à l'importation ne se fera qu'en cas de nécessité notamment lorsqu'il s'agit de matériaux qui ne sont pas produits localement». Selon lui, la décision d'interdire l'importation de la céramique à titre d'exemple a permis au Trésor d'économiser «1,4 million de dollars annuellement depuis 2014, ainsi que d'autres produits désormais interdits à l'importation», a-t-il fait savoir, précisant que de telles mesures étaient destinées «premièrement à protéger le produit national et deuxièmement à utiliser les fonds drainés par l'importation dans la création de milliers de PME dans le secteur, créatrices de richesse et d'emploi».

69 milliards de dollars entre 2009 et 2016

Le secteur du bâtiment a consommé près de 69 milliards de dollars US durant les deux derniers plans quinquennaux jusqu'en 2016, ce qui représente un grand chiffre reflétant les réalisations dans ce domaine, notamment la construction de logements, toutes formules confondues, a indiqué M. Tebboune. Concernant les créances de paiement dues aux entrepreneurs chargés de la réa-

lisation de logements sous la tutelle du ministère de l'Habitat, le ministre a précisé que jusqu'à décembre 2016, les dossiers de toutes les entreprises créancières ont été traités, affirmant que le retard accusé lors du 1^{er} trimestre de l'année en cours n'est pas dû au manque de ressources financières, mais aux procédures techniques qui ont pris un peu de temps. Le ministre a affirmé qu'il sera procédé, en début de semaine en cours, au traitement de l'ensemble des dossiers des entreprises créancières, et que l'opération sera achevée d'une manière progressive en fonction de la date de dépôt des situations de travaux et des créances.

L'AADL 1 achevé en juin

A une question concernant la distribution du restant du quota AADL 1, le ministre a indiqué que le dossier AADL 1 était définitivement clos dans toutes les wilayas concernées par le programme, mis à part des petits quotas au niveau d'Alger et Oran qui seront distribués au cours du mois de juin prochain. Les projets du programme AADL 2 ont été lancés dans toutes les wilayas concernées et seront lancés à Alger (qui a accusé un retard de 5 mois dans la livraison d'AADL 1) et Oran à partir du mois de juin 2017, a ajouté le ministre. Le ministre a réitéré le



PHOTO: R.

souci de son département ministériel à mettre à jour continuellement les dossiers des souscripteurs du programme AADL 2 pour mettre fin à toute fraude. Pour ce qui est du programme Logements Promotionnels Publics (LPP), M. Tebboune a indiqué que cette formule a grandement contribué à stabiliser les prix du foncier, relevant que le prix du mètre carré adopté dans les logements «LPP» et

les autres formules (120 000 DA le m²) était «très raisonnable». Répondant à une question sur la possibilité que l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (ENPI) puisse exclure les citoyens n'ayant pas encore réglé les tranches dues, le ministre a indiqué que «l'Etat construit pour distribuer et non pas pour interdire et exclure». Les maîtres d'ouvrage relevant du secteur public livrent annuel-

lement plus de 320 000 unités de logements tandis que les entreprises du secteur privé livrent 5 000 unités par an, a-t-il encore dit, affirmant que doter annuellement le parc national du logement de milliers de logements était de nature à impacter le marché de la location et contribuer à réduire son prix.

M. B.

Emploi des jeunes

Le transfert de propriété des locaux commerciaux défini par un arrêté

Les modalités de transfert de propriété, à titre gracieux, des locaux réalisés dans le cadre du programme emploi des jeunes et ceux du patrimoine privé de l'Etat vers le patrimoine privé des communes ont été fixées par un arrêté interministériel publié dans le «Journal officiel» n° 22. Ce texte réglementai-

re explique que les locaux concernés par ce transfert de propriété sont ceux résultant des opérations d'aménagement et de réhabilitation des actifs résidentiels des Aswak et des entreprises de distribution des Galeries algériennes dissoutes et ceux réalisés dans le cadre de programmes neufs. L'arrêté

interministériel stipule que l'opération de transfert est réalisée sur la base d'un inventaire contradictoire établi par le directeur des domaines de wilaya territoriale compétent et le président de l'APC et approuvé par le wali. Dès réception de l'arrêté du wali approuvant l'état d'inventaire, le directeur des

Domaines de la wilaya établit un acte de dépôt consacrant le transfert de propriété.

Le président de l'APC concernée procède, dès réception de l'acte publié, à l'inscription des locaux transférés dans le sommier de consistance des biens immobiliers de sa commune.

Ghania Y.

Implantées à Oran

Le tri sélectif des déchets est lancé dans les cités militaires

Le tri sélectif des déchets est lancé au niveau de 51 cités militaires en vertu d'une convention signée entre la wilaya d'Oran et les autorités militaires locales, a-t-on appris de la Directrice de l'Epic Centre d'enfouissement technique (CET) Oran. En marge de la 1^{re} édition du Salon international du recyclage et traitement des déchets (Recycling Expo), inauguré, lundi, au Centre des conventions d'Oran (CCO), M^{me} Dalila Chellal a indiqué à l'APS que l'opération

de dotation d'une partie de ces cités en bacs pour la collecte des déchets recyclables a démarré le 13 mars 2017.

Une dizaine de ces cités, déjà dotées de ces bacs ont commencé à faire le tri sélectif, a-t-elle précisé, ajoutant que le programme tracé prévoit d'équiper 16 cités dans un premier lieu, et puis continuer à impliquer progressivement le restant des 51 cités. L'expérience dans les 10 premières cités est plus que concluante s'est réjouit

M^{me} Chellal, expliquant que la réussite de l'expérience, avec une collecte répondant aux normes internationales, s'explique par la présence des régisseurs et de gardiens d'immeubles, qui chapeautent les opérations de collecte. Ces agents jouent un rôle très important car, ils veillent sur les bacs et sur la nature des déchets que l'on jette dedans, a-t-elle précisé, estimant que si on veut optimiser le tri sélectif, il est indispensable d'impliquer les communes

qui doivent créer des postes de concierges et de gardiens d'immeubles dans chaque cité.

Dans ce contexte, elle a considéré que le tri sélectif a moins de chance pour réussir dans les quartiers qui ne sont pas structurés car, les bacs à ordures font l'objet de vol ou de destruction et les déchets de toutes sortes sont mélangés et jetés anarchiquement dans ces bacs sans aucun tri. Pour rappel, l'Epic CET Oran est déjà conventionnée avec 40 établissements

scolaires à Oran et El Kerma, deux établissements de l'enseignement supérieur (Université de Belgaid et l'Institut des langues étrangères), les deux ports d'Oran et plusieurs autres administrations pour la récupération de leurs déchets recyclables.

La même entreprise, compte élargir son partenariat en impliquant, prochainement, trente établissements scolaires relevant de la daïra d'Es-Senia.

Safy T.

Pour équilibrer son bilan financier à l'horizon 2023

La SNTF mise sur le fret

■ La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) mise sur l'activité fret, considérée comme le maillon faible de la société, et ce, pour équilibrer à l'horizon 2023 ses résultats financiers fortement dépendants des dotations de l'Etat, a indiqué, à Alger, son directeur général, Yacine Bendjaballah.



Ph. > D. R.

Par Hani Y.

«La SNTF est fortement dépendante de la dotation de l'Etat. Malgré une forte hausse du nombre de voyageurs durant les cinq dernières années, le chiffre d'affaires de la société a connu une stagnation due à la perte de parts de marché dans le segment fret», a souligné M. Bendjaballah lors du forum d'Algérie-éco. En conséquence, cette société fait face, depuis plusieurs années, à des difficultés pour financer son cycle d'exploitation, la mettant dans une situation de «précarité financière», a-t-il ajouté. Pour remédier à cette situation, la SNTF, qui ne détient actuellement que 2% du marché du transport de marchandises, prévoit de concrétiser un vaste programme pour développer ce créneau à l'horizon 2019 avec la réception de nouveaux matériels et locomotives dédiés au transport de marchandises. Ainsi, elle mise sur sa filiale spécialisée

dans le fret «rail logistique» pour développer de nouveaux produits et offres capables d'attirer des clients potentiels notamment le transport par conteneurs. Elle compte aussi profiter du développement de l'industrie minière dans le sillage de quatre projets de transformation de phosphate et du projet sidérur-

gique de Bellara pour augmenter sa part de marché dans les prochaines années. Pour le transport de céréales, la SNTF veut aussi augmenter ses parts de marché après l'installation par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) d'une quarantaine de silos à travers le territoire national. En vertu de ce

plan de développement, la SNTF prévoit de tripler, voire davantage, ses recettes de transport de marchandises à même de lui permettre d'équilibrer ses charges à partir de 2023, selon M. Bendjaballah.

Un plan de charge de 240 milliards de DA

Dans le même sillage, le DG de la SNTF, laquelle détient 11 filiales et participe dans le capital de deux sociétés mixtes, a annoncé un plan de charge de 240 milliards de DA sur les cinq prochaines années, ce qui contribuera à améliorer sa santé financière. M. Bendjaballah est revenu aussi sur le plan de développement de la société qui prévoit notamment la réception d'une quarantaine de locomotives à l'horizon 2019 qui devraient s'ajouter à une trentaine de locomotives récemment acquises. Il a également mis en exergue le programme de réhabilitation et de modernisation de

202 voitures de voyage ferroviaires, lancé récemment par la société. Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture de la ligne ferroviaire Annaba-Tunis à partir de mai prochain, à raison d'un train par jour. Le coût approximatif du trajet Alger-Tunis avec une correspondance à Annaba est estimé à quelque 5 000 DA, sur un trajet parcouru en six heures. Le DG de la SNTF a aussi annoncé l'ouverture à partir de mai prochain de les lignes ferroviaires Oran-Saïda et Touggourt-Skikda via Biskra à partir de juillet prochain. La SNTF a transporté plus de 37 millions de voyageurs en 2016 et prévoit d'atteindre quelque 45 millions de voyageurs en 2017. La société a réalisé, en 2016, un chiffre d'affaires de quatre milliards de DA dont 50% réalisés par le transport de voyageurs et 50% par le transport de marchandises. Pour 2017, elle table sur six milliards de DA de chiffre d'affaires.

H. Y.

Développement de la coopération économique

Bouchouareb s'entretient avec un haut responsable américain

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, s'est entretenu à Alger avec le représentant adjoint des Etats-Unis pour le Commerce extérieur pour l'Europe et le Moyen-Orient, L. Daniel Mullaney, sur les moyens de développer la coopération économique bilatérale et de booster les investissements américains en Algérie, indique un communiqué du ministère. L'audience, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, M^{me} Joan A. Polaschik, entre dans le cadre de la tenue de la 5^e Réunion du Conseil de l'Accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA), précise

la même source. Lors de l'entretien qui a porté essentiellement sur la coopération économique entre l'Algérie et les Etats-Unis dans divers domaines d'activités, M. Mullaney a réitéré la volonté des Etats-Unis de collaborer avec l'Algérie, formulant le souhait que cette réunion de la TIFA puisse être l'occasion d'étudier les moyens de renforcer les relations économiques. De son côté, M. Bouchouareb a rappelé succinctement les réformes menées ces dernières années en Algérie afin d'améliorer le climat des affaires, mettant l'accent sur les filières industrielles recelant des opportunités de partenariat entre les opérateurs algériens et américains. Il a

également expliqué la politique de diversification de l'économie nationale, particulièrement dans le contexte actuel, et la démarche entreprise pour réadapter les mécanismes de fonctionnement de l'économie à l'effet d'en faire une économie créatrice de richesses, d'emplois et exportatrice. Les perspectives qui s'ouvrent dans le nouveau contexte pour développer des relations économiques bilatérales fortes, en mesure d'engager une dynamique d'investissement et une participation plus accrue des firmes américaines dans le processus de diversification de l'économie nationale, ont été d'autre part soulignées.

Salem K./APS

Algérie-Norvège

Le partenariat énergétique examiné à Alger

Le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, s'est entretenu, à Alger, avec l'ambassadeur de Norvège, Arne Gjermundsen, sur le partenariat entre les deux pays dans le secteur énergétique dont les énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les relations d'affaires entre l'Algérie et la Norvège en matière énergétique ainsi que les oppor-

tunités nouvelles d'investissements notamment dans les énergies renouvelables. A ce propos, M. Gjermundsen a exprimé la volonté des grandes sociétés norvégiennes de répondre à l'appel à investisseurs pour le projet 4 050 MWc, qui sera conditionné par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel. Pour rappel, cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre de l'application du

Programme national de développement des énergies renouvelables, à travers lequel le gouvernement aspire à atteindre un niveau de production de 22 000 mégawatts d'énergie électrique renouvelable à l'horizon 2030, soit un taux de 37% de la production nationale globale d'électricité. M. Boutarfa a indiqué, pour sa part, que le projet 4 050 MWc en solaire photovoltaïque serait

suivi par un autre grand projet de réalisation de fermes éoliennes, tout en relevant la volonté de l'Algérie de faire des énergies renouvelables une «priorité nationale», en partenariat et dans une vision industrialisante. Par ailleurs, les deux parties ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et gaziers dans le monde.

Safia T./Agences

Changes

L'euro en forte hausse face au dollar et au yen

L'euro montait fortement hier face au dollar et au yen, après l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle française, avec la victoire d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen. Au cours de la matinée, l'euro valait 1,0866 dollar, contre 1,0726 dollar vendredi soir. La devise européenne grimpeait également face au yen, à 119,75 yens pour un euro contre 117,07 yens vendredi soir. De son côté, le billet vert montait face à la devise japonaise à 110,21 yens contre 109,15 yens pour un

dollar vendredi. Cette réaction des marchés montre qu'ils tablent sur une victoire du pro-européen Emmanuel Macron face à la présidente du Front National (FN) d'extrême droite qui plaide pour une sortie de l'euro. Arrivé en tête, l'ancien ministre de l'Economie, avec 23,75% des voix, devance légèrement la candidate FN Marine Le Pen (21,53%), selon les résultats globaux (hors Français de l'étranger) du ministère de l'Intérieur. «C'est le scénario parfait dont le marché rêvait désespérément», a commenté

pour l'agence Bloomberg News Sébastien Galy, analyste chez Deutsche Bank AG à New York, après le vote du Brexit en juin dernier au Royaume-Uni et l'accession du protectionniste Donald Trump à la Maison-Blanche outre-Atlantique. Aussitôt les premières estimations connues, l'euro a bondi de 2% par rapport à vendredi, jusqu'à 1,0937 dollar, son plus haut niveau depuis novembre 2016, après la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis. Il retombait ensuite autour de 1,0865 dollar. Le dollar a lui

aussi grimpé à 110,64 yens (contre 109,15 yens vendredi). Par ailleurs, la livre britannique reculait face à la monnaie européenne, à 84,94 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,2792 dollar pour une livre. La monnaie suisse chutait face à l'euro, à 1,0831 franc pour un euro, et baissait très légèrement face au billet vert, à 0,9968 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,8863 yuans pour un dollar contre 6,8859 yuans pour un dollar vendredi.

R. E.

Oran

Création d'un premier bureau d'accueil et d'information touristique

■ Un bureau d'accueil et d'information touristique, le premier du genre à l'échelle nationale, vient d'être créé à Oran, apprend-on auprès de ses initiateurs.

Par Lydia O.

Le «Bureau d'information d'Oran» aura pour missions l'accueil et l'information des visiteurs, tant nationaux qu'étrangers, ainsi que la promotion du secteur du tourisme, l'un des atouts que comptent développer les responsables locaux pour développer l'économie locale. L'objectif de cette structure, à caractère associatif, relevant toutefois de la direction de wilaya du tourisme, est de faciliter le séjour touristique des visiteurs, explique à l'APS Rachid Bendouda, chef de service du tourisme et de l'artisanat à la direction locale chargée de ce secteur, également élu président de cet organisme. Ce bureau devra élire domicile dans les locaux de l'ancien siège de l'ONAT, actuellement en rénovation, dans l'une des artères les plus fréquentées du centre-ville de la capitale de l'Ouest du pays. Le cadre juridique pour la création de ce genre de structures existe depuis 1986, avec un décret stipulant que chaque wilaya peut avoir son bureau de tourisme qui se chargera de sa promotion comme destination, souligne M. Bendouda, notant toutefois qu'Oran est la première wilaya qui a pris l'initiative de créer son



bureau de tourisme. L'assemblée générale pour la création de cet organisme s'est tenue le 20 avril dernier. Elle a débouché sur l'élection du président du bureau et de ses trois adjoints, du secrétaire général et du trésorier, précise-t-il. Malgré la multiplication des sources d'information avec la généralisa-

tion de l'utilisation de l'Internet et des téléphones intelligents qui favorisent l'autonomie des touristes, les bureaux de tourisme restent indispensables, estime le même responsable, soulignant que les voyageurs et les touristes sont souvent «submergés d'informations touristiques et rencontrent des difficultés à

juger la crédibilité des sources, ainsi que la qualité et l'authenticité des contenus.» Cet organisme aura les missions classiques d'un bureau d'accueil et d'information touristique, en fournissant aux touristes locaux et étrangers toutes sortes de données et de renseignements sur les circuits, les sites, les moyens

de transport et d'hébergement et mettra à leur disposition des cartes, des plans ainsi que des guides de la ville. Les voyageurs et les spécialistes du tourisme estiment que «de nos jours, un nombre important de touristes, Algériens et étrangers, préfèrent voyager de manière indépendante, planifiant leurs séjours de manière autonome, ce qui renforce l'importance d'un tel bureau, en mesure de fournir des renseignements impartiaux et de qualité», fait remarquer le même responsable. A vocation locale, le Bureau d'information d'Oran ambitionne pourtant la promotion de la destination Oran, sur le plan local et régional, mais aussi le plan national et international à travers la participation à des salons de tourisme et des voyages, organisés un peu partout à travers le monde.

115 familles bénéficient de logements décentés à Oued Tlelat

Pas moins de 115 familles du quartier populaire Haï Sanaoubar (ex-Planteurs) ont été relogées, au niveau du nouveau pôle urbain d'Oued Tlelat, à l'Ouest d'Oran. Il s'agit de la cinquième étape d'une opération de relogement devant toucher 2.000 familles, dans le cadre du programme des 11.000 logements décidé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour résorber l'habitat précaire. Tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette première opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions à la grande joie des bénéficiaires qui disposent désormais de logements décentés et dotés de toutes les commodités. Les anciennes bâtisses où résidaient les familles bénéficiaires du relogement seront rasées et les assiettes foncières récupérées pour abriter des projets d'utilité publique. L. O/APS

Adrar

D'importants projets en réalisation pour l'amélioration du réseau d'électricité

D'importants projets sont en cours de réalisation pour l'amélioration de la distribution de l'électricité dans les parties Nord et Sud de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris des responsables de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Il s'agit de la réalisation, au Nord d'Adrar, de deux lignes électriques, d'un linéaire globale de plus de 100 km et d'une capacité de 30 kilovolts, dont une reliera la centrale électrique de Kabertène à la commune d'Ougrout sur 56 km, a précisé le directeur de la Sonelgaz d'Adrar, Abdelhak Chaâbane. La seconde ligne sur la connexion de la centrale électrique de Timimoune à la commune d'Ouled Aïssa et le Ksar d'Adjdir, commune de

Cherouine, extrême Nord d'Adrar, qui s'est vue accordé également des équipements techniques spécifiques pour son raccordement au réseau de moyenne tension, a-t-il ajouté. Au Sud de la wilaya, le programme de la Sonelgaz prévoit la mise en place, au profit de la commune de Sali, d'une centrale mobile (220/30) d'une puissance de 40 mégavolts susceptible de contribuer, en prévision de la période des grandes chaleurs, à l'amélioration de la distribution électrique au profit de cette région et des communes voisines de Reggane et Zaouiet-Kounta, en plus de la réalisation d'une ligne électrique de 74 km traversant les communes précitées. M. Chaâbane a fait état, en outre, du lancement

prochain des travaux d'extension de la centrale électrique de la commune de Bordj Badji Mokhtar pour accroître sa production électrique et la porter de 12 à méga volts, en plus de son renforcement en quatre raccords électriques de 30 kilovolts sur un linéaire de 12 km. Le même responsable a fait part également de l'installation en cours de six (6) transformateurs, d'une capacité de 630 KVA chacun, dont deux pour la commune frontalière de Timiaouine afin de remédier aux fréquentes perturbations électriques dans la région, deux autres dans la commune frontalière de Bordj Badji Mokhtar et un transformateur à la cité Houari Boumediene dans la commune de Bouda (Ouest d'Adrar). Hatem. D

Ain Defla / soulèvement populaire des Ouled Cheikh et de Haraouat

Commémoration du 69^{ème} anniversaire

La commune de Djemaa Ouled Cheikh (Ain Defla) a commémoré le 69^{ème} anniversaire du soulèvement populaire des Ouled Echeikh et Haraouat survenu en 1948 à la suite du truquage des élections parlementaires par l'administration française dans lesquelles deux Algériens s'étaient portés candidats. Une cérémonie a été organisée, à cette occasion, au niveau de la stèle commémorant cet événement sur laquelle une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du Livre saint

récitée en présence des autorités locales, à leur tête le wali, Benyoucef Azziz. S'étant porté candidat aux élections parlementaires organisées à l'époque par les autorités coloniales, les martyrs Mouloudj Mohamed et Tayebi Gacemi ont mené un soulèvement contre l'autorité coloniale pour lui signifier leur refus de ces élections truquées. Des militants du MTLD ont subtilisé puis caché l'urne contenant les voix exprimées, confortant l'idée selon laquelle le soulèvement allait

gagner d'autres régions de la Wilaya IV historique. Afin d'anticiper sur les événements et parer à toute éventualité, un bataillon, ramené du Sénégal, comptant des centaines de soldats a, au troisième jour du soulèvement, encerclé la région. Une exposition de photos et une opérette présentée par l'association de jeunes El Amel ont marqué les festivités commémoratives de cet événement abritées à l'occasion par le lycée Abdelhamid Ibn Badis de la ville. Le responsable local de

l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Benmira Mohamed, a indiqué que la commémoration des événements se rapportant à la glorieuse Révolution algérienne «doit constituer une opportunité pour faire ancrer les idéaux pour lesquels des centaines de milliers de martyrs se sont sacrifiés.» M. Benmira a mis l'accent sur le fait que «tout un chacun doit se remettre en cause en se demandant s'il est fidèle aux idéaux des martyrs», faisant remarquer que si le truquage des élections

parlementaires en 1948 à Djemaa Ouled Cheikh avait débouché sur un soulèvement populaire, «un soulèvement d'un autre genre, caractérisé par une forte participation, doit marquer cette région le 4 mai prochain à la faveur du déroulement des élections législatives.» Des hommages ont été rendus aux chouchada tombés au champ d'honneur à l'occasion du soulèvement de 1948 dont les familles se sont vus remettre des attestations d'honneur et des présents. R.R.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité doit agir avec détermination pour une solution juste

■ Le Suédois Hans Corell, ancien sous-secrétaire général aux Affaires juridiques et conseiller juridique des Nations unies, a soulevé l'impératif que le Conseil de sécurité, dans le traitement de la question du Sahara occidental, agisse avec «autorité» et «détermination» pour garantir une solution juste et équitable permettant l'organisation d'un référendum d'autodétermination de ce territoire occupé par le Maroc depuis 1975.

Par Halim O.

«**C**omment cela devrait être fait est une question politique que le Conseil doit simplement traiter. Dans le même temps, toute solution doit être conforme au droit international. Dans ce processus, le Conseil doit maintenant examiner des options plus radicales que celles appliquées dans le passé», a suggéré M. Corell, proposant trois options, publiées à Washington par l'Académie internationale de la magistrature, avec l'aide de la Société américaine de droit international. «Une option est de transformer la Minurso (Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) en une opération similaire à celle de l'Administration transitoire des Nations unies au Timor oriental (Untaet), dotée d'une responsabilité générale pour l'administration du Timor oriental et habilitée à exercer tous les pouvoirs législatifs et exécutifs, y compris l'administration de la justice». Une autre option est d'ordonner à l'Espagne d'assumer ses responsabilités en tant que force administrative au Sahara occidental», a-t-il ajouté. Ces deux options, a-t-il dit, «nécessitent l'organisation d'un référendum dans lequel le peuple du Sahara occidental peut exercer son droit à l'autodétermination».

Et d'ajouter : «Compte tenu du fait que la question du Sahara occidental a été à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations unies pendant quatre décennies, la solution peut être une troisième option, plus radicale, à savoir que le Conseil de sécurité reconnaît le Sahara occidental comme un Etat souverain». «Les suggestions sont basées sur mes expériences en tant que juge et conseiller juridique pendant de nombreuses années dans mon pays (Suède) et plus tard comme conseiller juridique de l'ONU depuis dix ans», a-t-il souligné, ajoutant que la raison pour laquelle il soulevait la question du Sahara occidental «maintenant», c'est qu'il s'agit d'une «situation où le Conseil de sécurité risque de ne pas respecter son mandat». «En vertu de la Charte des Nations unies, le Conseil a l'obligation légale de prendre des mesures dans des situations comme la présente», a-t-il abondé dans ce sens, soulignant que «dans le passé, il y a eu de graves lacunes à cet égard, y compris les cas où des membres permanents du Conseil ont même violé la Charte des Nations unies». «Cet échec à respecter et à défendre la règle de droit au niveau international doit simplement prendre fin. L'autorité des Nations Unies doit être maintenue et le Conseil doit être à la tête. Il est donc impératif que le Conseil dans le traitement de la question du Sahara occidental agisse



maintenant avec autorité, détermination et conséquence conformément à la loi», a-t-il insisté. En ce qui concerne les ressources naturelles du Sahara occidental, a relevé Hans Corell, «le Conseil ne peut tout simplement pas permettre que la situation actuelle se poursuive», faisant référence à l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui ne comporte pas un seul mot sur le fait que la juridiction du Maroc dans les eaux du Sahara occidental est limitée par les règles internationales relatives à l'autodétermination. Au lieu de cela, a-t-il fait remarquer, «l'accord et ses protocoles sont

remplis de références aux "zones de pêche marocaines"». «Pour être légal, a-t-il indiqué, un accord de cette nature devrait contenir une référence explicite à la zone de pêche au large des côtes du Sahara occidental, définie par des coordonnées. Le régime de délivrance des licences de pêche dans cette zone devrait être complètement distinct du régime applicable dans la zone de pêche marocaine». Dans ce contexte, «le Conseil devrait examiner la légalité de l'accord de pêche UE-Maroc». La manière appropriée de recevoir une réponse autorisée à cette question est que le

Conseil demande à la Cour internationale de Justice de donner un avis consultatif sur la question conformément à l'article 96 de la Charte des Nations unies. Dans le cas où le Conseil est incapable de se lier à cette action, l'Assemblée générale pourrait prendre l'initiative, a-t-il poursuivi. «Ce qui est dit au sujet des pêches concerne également d'autres ressources naturelles au Sahara occidental, telles que les phosphates, le pétrole ou le gaz, ou d'autres ressources, qu'ils soient renouvelables ou non renouvelables», a-t-il ajouté.

H. O./Agences

Tournée de Messahel en Libye

Disposition des Libyens au dialogue et à la réconciliation nationale

La tournée effectuée, ces trois derniers jours, par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, en Libye a permis de constater «l'entière disposition» des parties libyennes à aller de l'avant et trouver une solution à la crise à travers le dialogue et la réconciliation nationale, loin de toute ingérence étrangère. La visite de M. Messahel et de la délégation l'accompagnant, à l'est et à l'ouest de la Libye, saluée par toutes les parties libyennes durant les cinq étapes à travers un accueil officiel, militaire et populaire très chaleureux, confirme «la sagesse de la position algérienne quant à la crise libyenne, qui demeure à équidistance vis-à-vis de toutes les parties en Libye». A El Bayda (est de Libye), M. Messahel a entamé sa tournée mercredi dernier où il a été reçu par le président du Parlement libyen, Akila

Salah, qui s'est dit «totalement disposé» à aller de l'avant en vue d'aboutir à un règlement politique durable de la crise à travers le dialogue interlibyen inclusif et la réconciliation nationale, sans exclusive aucune, mettant l'accent sur l'unité de la Libye, qui est «indivisible». «Le dialogue doit être inclusif sur la base de l'accord politique dont certains points doivent être modifiés conformément à la volonté du peuple libyen», a-t-il soutenu, tout en se félicitant de l'intérêt que porte le président de la République Abdelaziz Bouteflika, à la Libye et ses efforts afin de «rapprocher les positions des frères libyens en faveur de l'unité et de la stabilité de leur pays». A Benghazi, deuxième étape de sa tournée, M. Messahel a été reçu par le maréchal Khalifa Haftar au Quartier général des forces armées arabes libyennes. Sa réunion avec le maréchal a porté sur les derniers développements

sur la scène politique libyenne et l'impératif soutien au dialogue interlibyen loin de toute ingérence étrangère sur la base de l'accord politique et de la réconciliation nationale. Toujours à Benghazi, M. Messahel a rencontré les notables de l'est libyen notamment d'Ajdabiya, Barqah et Al-Marj qui ont affirmé qu'ils «sont disposés à dialoguer avec tous les protagonistes quels que soient leurs courants ou points de vue», estimant que «le dialogue doit être inclusif sans exclusion aucune en vue de respecter la volonté de tout un chacun». Au deuxième jour de sa tournée, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes s'est rendu à Zentan (ouest de la Libye) où un accueil chaleureux lui a été réservé par les responsables, les notables et la population dont Hadj Mabrouk qui porte la médaille de moudjahid décernée par les autorités

algériennes pour sa participation à la révolution nationale. Les notables et les personnalités locales de la région de Zentan ont souligné la nécessité de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de concrétisation de la paix et de la réconciliation nationale, en vue de trouver une solution à la crise libyenne, saluant «les efforts déployés par l'Algérie, à sa tête le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, pour la réunification des enfants de la Libye».

«Forte volonté» des Libyens de régler la crise par le dialogue et la réconciliation

A chacune des cinq étapes de sa tournée à l'est et à l'ouest de la Libye, en attendant une deuxième tournée prévue dans les prochaines semaines dans les régions sud, M. Messahel a eu à constater «une forte volonté chez

les Libyens de parvenir à des solutions pacifiques à travers la réconciliation nationale et le dialogue politique interlibyens en Libye même». M. Messahel avait déclaré être porteur d'un message de «fraternité» et d'«espoir» aux Libyens, partant de la douloureuse expérience de l'Algérie contre le terrorisme qu'«elle ne souhaite pas voir se reproduire en Libye», réitérant la conviction de l'Algérie que «la solution passe par un dialogue inclusif entre tous les Libyens sans exclusive». Les «Libyens en sont capables sans aucune ingérence étrangère», a-t-il soutenu. Lors de cette tournée M. Messahel a présenté l'expérience algérienne en matière de réalisation de la paix et de la réconciliation nationale en tant qu'expérience à suivre pour sortir la Libye de sa crise qui «ne peut être résolue qu'à travers le dialogue et la réconciliation nationale».

Souad F./APS



Présidentielle en France

Deux candidats «anti-système» mais que tout oppose en lice

■ La bataille pour le second tour de l'élection présidentielle française a commencé hier entre le pro-européen Emmanuel Macron et la dirigeante d'extrême droite anti-mondialisation Marine Le Pen, deux candidats que tout oppose mais affirmant tous deux incarner la rupture avec le «système».

Par Rosa D.

Au terme d'une campagne présidentielle de plusieurs mois riche en rebondissements et au suspense inédit, le centriste Emmanuel Macron, 39 ans, est arrivé en tête du premier tour dimanche, avec 23,86% des suffrages, suivi par la dirigeante du Front national, 48 ans, avec 21,43% des voix, selon des résultats quasi-définitifs. Soit près de 7 millions de voix, un record historique pour ce parti.

Des explosions de joie et de ferveur ont salué l'annonce des résultats chez les partisans des deux prétendants à l'Elysée. «On est en train de vivre un moment historique avec enfin un candidat

qui sort du bipartisme, qui va renouveler la classe politique, et c'est une bonne nouvelle pour l'Europe», se réjouissait un jeune macroniste, Quentin. «Ça fait des années que j'attends cela, qu'on nous crache dessus, qu'on nous traite de nazis, mais enfin les gens ont ouvert leurs yeux!» s'exclamait de son côté un militant FN, Aldric Evezard, à Hénin-Beaumont (nord). Ce premier tour, marqué par une participation massive de près de 80% sous haute surveillance sur fond de menace terroriste, signe l'élimination des deux grands partis traditionnels de droite et de gauche dans la course finale à l'Elysée. Élimination sans précédent depuis l'avènement de la V^e République en 1958.



Le conservateur François Fillon, dont la campagne a été plombée par son inculpation dans une retentissante affaire d'emplois fictifs présumés, a ainsi enregistré une humiliante défaite, à 19,94% des voix, au coude à coude avec le leader de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon. Le socialiste Benoît Hamon a lui subi de son propre aveu un «désastre», avec 6,35% des suffrages.

Les «Unes» des quotidiens français résumaient d'ailleurs le choc de ce premier tour et les enjeux à venir: «la droite K.-O.», tirait le journal de droite «Le Figaro». Le quotidien de gauche

«Libération» affichait une photo de Macron avec le titre: «à une marche». «Jamais!» s'exclamait pour sa part le journal communautaire «l'Humanité» avec une photo de Marine Le Pen.

Emmanuel Macron apparaît bien placé pour le second tour, la plupart de la classe politique française de droite comme de gauche ayant appelé à «faire barrage» à l'extrême droite. Les candidats battus François Fillon comme Benoît Hamon ont également indiqué qu'ils voteraient pour le centriste.

Le président sortant François Hollande, qui ne s'est pas représenté – encore une première

dans cette présidentielle atypique – a félicité son ancien ministre de l'Économie, qui avait démissionné en août 2016 pour créer son mouvement En Marche, «ni de droite ni de gauche» et se lancer dans la course à l'Elysée. Les enjeux du second tour ont été posés d'emblée par les deux candidats: Europe et mondialisation.

Devant ses partisans rassemblés dans le sud de Paris, Emmanuel Macron a assuré qu'il porterait «la voix de l'espoir» pour la France et «pour l'Europe», et assuré vouloir être «le président des patriotes face à la menace des nationalistes». Partisan de l'UE, l'ex-ministre de l'Économie a d'ailleurs reçu le soutien appuyé du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et du gouvernement allemand d'Angela Merkel. L'euro s'affichait en forte hausse hier matin en Asie face au dollar et au yen.

«Le grand enjeu de cette élection est la mondialisation sauvage qui met en danger notre civilisation», a affirmé de son côté M^{me} Le Pen. «Soit nous continuons sur la voie de la dérégulation totale, soit vous choisissez la France», a-t-elle harangué ses partisans, se décrivant comme «la candidate du peuple». R. D.



Points chauds

Défaite

Par Fouzia Mahmoudi

Tous les sondages effectués depuis plus d'un an annonçaient la présence de Marine Le Pen au second tour de la présidentielle. Pourtant, l'on pouvait sentir sur les visages des représentants politiques faisant le tour des plateaux télévisés dimanche soir une sorte d'incrédulité. Et si les partisans de Benoît Hamon étaient secoués par les 6% du candidat de la gauche, les cadres de Les Républicains étaient ceux qui semblaient les plus assommés par les chiffres du premier scrutin de la présidentielle. Confortée par un mandat chaotique du président socialiste François Hollande, la droite avait un boulevard devant elle et surtout était quasi assurée de remporter la présidentielle. Mais les affaires judiciaires qui ont fait leur apparition ces derniers mois ont choqué nombre d'électeurs qui ont décidé de reporter leurs voix sur d'autres candidats, délaissant François Fillon. Avec un score de 20% environ selon les plus récentes estimations, l'ancien Premier ministre arrive troisième, sévèrement battu par Emmanuel Macron (23-24%) et Marine Le Pen (21.7% environ) ne dépassant Jean-Luc Mélenchon (un peu plus de 19%) que de très peu. «Cette défaite est la mienne», a reconnu rapidement dans la soirée Fillon, «j'en prends toute la responsabilité (...) malgré tous mes efforts et ma détermination, je n'ai pas réussi à vous convaincre», a-t-il déclaré à son QG dimanche soir. «J'appelle à voter pour Emmanuel Macron» car «l'abstention n'est pas dans mes gènes», a-t-il ajouté, alors que quelques cris de déception, ou de surprise, se sont fait entendre parmi ses soutiens. Fillon qui aime à cultiver une image très flegmatique était visiblement très ému, presque au bord des larmes. Plusieurs responsables de droite ont suivi son exemple, rejoignant ainsi la totalité des ténors socialistes. Christian Estrosi, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur élu lors des régionales de 2015 grâce aux voix de gauche, a appelé à voter pour l'ex-ministre de l'Économie. Idem pour la députée LR Nathalie Kosciusko-Morizet, ainsi qu'Alain Juppé, le maire de Bordeaux, qui veut barrer la route à «une extrême droite qui conduirait la France au désastre». Juppé a par ailleurs jugé nécessaire de revoir la «ligne politique» des Républicains, partiellement responsable selon lui de l'échec de François Fillon au premier tour de l'élection présidentielle. «Notre famille (...) doit s'interroger. Je crois qu'il y a au moins deux raisons à cet échec. La première, et il l'a lui-même reconnu, c'est évidemment la personnalité de notre candidat. Et la deuxième, c'est aussi la ligne politique». Reste à savoir si ce début de questionnement des cadres de la droite est celui d'une remise en cause en profondeur ou si cela n'est que le symptôme d'une défaite humiliante qui sera oubliée dans quelques mois. Surtout, reste à savoir quel sera le rôle de Fillon dans le futur du parti de droite, car avec ses mises en examen, cette élection était probablement son dernier fait d'arme politique avant longtemps, voire la fin de sa carrière politique. F. M.

Afghanistan

Le chef du Pentagone en visite surprise à Kaboul

Le chef du Pentagone Jim Mattis est arrivé hier pour une visite surprise en Afghanistan, où 8 400 soldats américains sont déployés, trois jours après une attaque meurtrière qui secoue la hiérarchie militaire au plus haut niveau. Le général Mattis doit passer quelques heures en terrain connu pour y avoir commandé une brigade après le 11-Septembre 2001, puis servi à la tête des opérations internationales de 2010 à 2013. Il a atterri moins d'une heure après l'annonce de la démission du ministre de la Défense Abdullah Habibi et du chef d'État-major de l'armée afghane le général Qadam Shah Shahim.

Tous deux sont accusés de négligence après l'assaut d'un commando d'une dizaine de talibans vendredi contre une des plus grandes bases militaires du pays, dans le nord à Mazar-è-Charif, qui a fait plus de 150 morts, principalement de jeunes recrues. Le général Mattis doit notamment s'entretenir avec le général John Nicholson, aux commandes de l'opération de

l'Otan en Afghanistan, ainsi que le président Ashraf Ghani et son conseiller national pour la sécurité, selon son entourage. Sa visite a été précédée le 16 avril par celle du Conseiller américain à la sécurité nationale, le général H.R. McMaster, premier responsable de l'administration Trump à faire escale à Kaboul. Les États-Unis, qui appuient les forces afghanes au nom de la lutte anti-terroriste, conduisent parallèlement aux opérations de l'Otan des frappes aériennes contre des positions d'Al-Qaïda, des talibans et du groupe État islamique (EI), et conservent 8 400 hommes stationnés dans le pays. Le général Nicholson a estimé en février devant le Congrès à Washington qu'il en faudrait «quelques milliers de plus» pour venir à bout de l'insurrection. Mais rien n'indique que le général Mattis annonce quoi que ce soit en ce sens hier, selon son entourage. Depuis le retrait de la majorité des forces occidentales fin 2014, l'armée afghane est confrontée à un regain d'activité des insurgés islamistes

qui ne cessent d'enfoncer les fronts, malgré la présence de conseillers de l'Otan et les frappes aériennes américaines conduites pour les soutenir. Plus d'un tiers du territoire national échappe au contrôle du gouvernement, et de nombreuses régions sont âprement disputées par les différentes parties. Un contingent de 300 Marines doit incessamment rejoindre une base au cœur du Helmand, province productrice de pavot dans le sud, déjà aux trois-quarts sous contrôle des talibans qui s'apprentent à lancer leur offensive de printemps sur le reste du territoire. Le 13 avril, les forces américaines ont utilisé la plus puissante de leurs bombes conventionnelles contre un réseau de tunnels et de grottes utilisé par l'EI dans l'Est du pays, faisant 96 morts dans les rangs jihadistes. Depuis le début de sa tournée, le chef du Pentagone a déjà fait escale chez les principaux alliés des États-Unis au Moyen Orient, Ryad, Doha et Tel Aviv ainsi que pour la première fois en Afrique, à Djibouti.



Produite par le théâtre régional d'El Eulma

«Telt El Khali» au Festival du théâtre arabe du Caire

■ La pièce de théâtre «Telt El Khali», produite par le théâtre régional d'El Eulma, est en compétition au 15^e Festival du théâtre arabe du Caire qui se poursuit jusqu'au 30 avril.

Par Adéla S.

Mis en scène par Tounes Ait Ali sur un texte de Mohamed Chouat, le spectacle représente l'Algérie, au côté de neuf autres pièces de théâtre de Tunisie, de Libye et de Jordanie, entre autres. «Telt El Khali» répercute sur les planches trois conceptions différentes de la vie de trois femmes en quête d'émancipation, la divorcée, la maîtresse et celle à la recherche d'un mari pour se libérer du poids du conservatisme. La

pièce, qui a participé en janvier dernier à Oran au 9^e Festival du théâtre arabe, a rafé six prix au 9^e Festival international du théâtre rituel, tenu en septembre 2016 à Amman (Jordanie), ceux du meilleur spectacle, de la mise en scène, du meilleur texte et meilleur rôle féminin, entre autres. Organisé par l'Association égyptienne des amateurs de théâtre, le Festival du théâtre arabe du Caire vise à promouvoir en Egypte le théâtre produit dans les pays arabes.

A. S./APS

Parution de «La famille à Alger (XVII-XVIII^e siècles)»

«Parenté, alliance et patrimoine» de Fatiha Loualich

«La famille à Alger (XVII-XVIII^e siècles) : parenté, alliance et patrimoine», un livre de l'histoire sociale d'Alger à l'époque ottomane vient de paraître aux éditions Média-plus, sous la plume de Fatiha Loualich. A travers le thème de la famille, vu sous le triple prisme de la parenté, de l'alliance et du patrimoine, Fatiha Loualich aborde l'ensemble de la société algéroise, quels que soient les origines géographiques, les professions, les statuts ou les

degrés de richesse des habitants. L'ouvrage de 424 pages repose sur une enquête archivistique d'une ampleur incomparable conduite principalement aux Archives nationales d'Alger où, à l'exploitation des séries de biens habous et des inventaires après décès, s'est ajouté le dépouillement de quelque 4 000 actes notariés dont «la moitié a fait l'objet d'une analyse minutieuse», souligne l'éditeur. Cet apport fondamental a été complété par des sondages aux

Archives d'Istanbul (Turquie), de Simancas (Espagne), de Paris (France) et de la Propaganda Fide de Rome, précise l'éditeur. Préfacé par Bernard Vincent, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (France), le livre constitue la plus vaste enquête d'histoire sociale jamais réalisée à ce jour pour Alger à l'époque moderne. «Personne n'a aussi profondément pénétré dans la société algéroise des XVII^e et XVIII^e siècles que Fatiha

Loualich», écrit Bernard Vincent. «Au-delà de la seule Alger, qui rappelons-le était à la fin du XVI^e siècle une ville d'au moins 60 000 habitants et donc l'une des plus grandes villes méditerranéennes du temps, l'auteure fournit une contribution décisive à l'histoire sociale des pays arabes à l'époque ottomane», ajoute-t-il. Professeur à l'Université d'Alger, Fatiha Loualich a soutenu sa thèse dont est issu cet ouvrage en 2008. Elle a publié de nombreux

articles dans diverses revues sur différents aspects de l'Algérie à l'époque ottomane.

R. C.

Rendez-vous culturels

Opéra Boualem-Bessah
Le 28 avril à 19h :

Concert-hommage à la légende du jazz, Duke Ellington, disparu il y a plus de 40 ans.

Musée du Bardo (Alger)

Du 23 avril au 22 mai :

L'exposition «La culture assaillie», organisée par l'ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée national du Bardo,

Ezzou'Art Galerie du centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 27 avril :

Exposition «Aux temps des tons d'art» de l'artiste peintre Abbou Abdelkader Dadi.

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente «Expressions Croisées» de l'artiste plasticien Yacine Aïdoud.

Galerie d'Arts Asselah

Jusqu'au 27 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Fatiha Bisker.

Palais Mustapha-Pacha (Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 28 avril :

Exposition de photographies de l'Espagnol Nicolas Müller (1913-2000) sur le patrimoine ibérique.

Salle d'exposition du siège de l'APC d'Oran

Jusqu'au 23 avril :

Exposition photographique dédiée à Miguel de Cervantes (1547-1616) dans le sillage du 4^e centenaire de la mort de l'auteur de Don Quichotte.

Galerie d'art Sirous (Télémy, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition de peinture «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Protection des droits d'auteur et droits annexes

Appel à une plus grande coordination avec la justice pour lutter contre le plagiat

Le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits connexes (Onda), Sami Bencheikh Hocine, a appelé, dimanche à Alger, à davantage de coordination avec la justice en matière de lutte contre le plagiat afin d'actualiser les lois, appliquer les peines et mettre fin aux agressions contre la propriété intellectuelle et les droits des créateurs. Lors d'une conférence organisée par le forum de la Sûreté nationale à l'occasion des deux journées mondiales du livre (23 avril) et de la propriété privée (26 avril), le directeur général de l'Onda a

souligné l'importance de l'action commune entre ses services et tous les services concernés par la protection de la propriété intellectuelle, rappelant le travail de coordination entrepris avec la police, la gendarmerie et les douanes pour faire face au plagiat et au piratage. Evoquant les efforts de l'Algérie qui est pionnière en Afrique et dans le monde arabe en matière de protection des droits d'auteur et des droits annexes, il a précisé que l'adhésion de l'Algérie au traité de Pékin était un «pas important» pour protéger la propriété intellectuelle à l'intérieur et à l'exté-

rieur du pays, rappelant que l'Algérie était signataire des conventions de Berlin et de Rome. Il a appelé à la révision du processus de lutte contre le plagiat, conformément aux moyens et méthodes en vigueur, affirmant que l'éradication de ces agressions est un «défi» à relever pour tous les pays du monde. Le responsable de l'Onda a rappelé en outre les efforts de son établissement pour la protection des droits des artistes, notamment au cours des dernières années, avec la prolifération des chaînes privées, soulignant la nécessité pour les

partenaires privés de respecter les lois. Selon lui, des accords ont été signés avec certains sites comme Youtube pour payer les téléchargements de musique et de films. Le commissaire principal Moulay Achour, également directeur du bureau de lutte contre l'atteinte au patrimoine culturel, a souligné dans son intervention le rôle des services de police dans la lutte contre cette forme de criminalité. Il a en outre souligné la nécessité des actions de sensibilisation dans ce domaine, rappelant la création par la DGSN d'une radio dédiée à cet objectif. **Racim C.**

Alger

Ouverture du 5^e Festival Architerre

Le 5^e Festival international de promotion des architectures de terre (Architerre) a été inauguré, dimanche à Alger, par l'ouverture au public de l'exposition itinérante «Architecture en terre d'aujourd'hui». Installé au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex), le 5^e Architerre a été organisé en partenariat avec le 20^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), inauguré le même jour. Les organisateurs de Architerre proposent aux visiteurs l'exposition «Architecture en terre d'aujourd'hui» réunissant les 40 œuvres d'architectes finalistes du «Terra Award», Prix mondial des architectures contemporaines en terre, et dédiée cette année aux conceptions en terre crue. A travers des photos et des fiches techniques

d'ouvrages divers (habitations, commerces, écoles, galeries d'art...), l'exposition met en avant les vertus techniques, esthétiques et écologiques de la construction en terre crue ainsi que les nombreuses possibilités offertes par ce matériau. L'exposition, qui vise à promouvoir l'architecture de terre, se focalise également sur l'aspect économique de ces techniques, tant sur le plan des coûts de construction que sur celui de la consommation énergétique. L'objectif est, aussi, de démontrer que la terre offre les mêmes possibilités conceptuelles que les autres matériaux, tout en restant recyclable et disponible in situ. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, et le ministre de la Culture,

Azzedine Mihoubi, ont visité l'exposition à l'occasion de l'inauguration officielle du salon Batimatec. Un premier atelier d'initiation aux techniques de construction en terre, organisé par le Centre algérien de promotion des architectures de terre (Capterre), a été ouvert aux étudiants de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger ainsi qu'aux enseignants de la formation professionnelle et aux professionnels du bâtiment. La directrice de Capterre, Yasmine Terki, a annoncé pour le 26 avril la tenue d'une journée d'information et de sensibilisation sur les architectures de terre, le bâtiment durable et la réintégration culturelle de ces techniques. Inaugurée en mai 2016 à Grenoble, l'exposition se poursuit à Alger jusqu'au 27 avril avant d'entamer une tournée dans plusieurs villes en Algérie. **D. G.**



Coup-franc direct

Alcaraz sera-t-il refroidi ?

Par Mahfoud M.

Le coach national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, montre une grande détermination et reste décidé à se donner à fond avec la sélection nationale. Il a déjà établi son plan de travail et fait montre d'une grande volonté d'aller de l'avant, pensant même à se concerter avec les techniciens locaux. C'est en tout cas de bon augure pour la sélection nationale sachant qu'elle a besoin d'une personne capable de tout refaire après la période peu glorieuse avec le Belge Leekens. Toutefois, on est de droit de s'interroger si vraiment Alcaraz doit continuer ainsi ou sera-t-il refroidi surtout avec les mentalités qui subsistent dans notre pays. Il faut juste revenir à la période du Français Gourcuff qui souhaitait aussi se concerter de manière régulière avec les techniciens de la Ligue I mais qui a vite déchanté après avoir vu que la moitié des entraîneurs avaient été limogés à la deuxième réunion qu'il a tenue avec eux. En tout cas, Alcaraz aura besoin du soutien de tous, notamment des responsables de la balle ronde nationale qui doivent mettre tous les moyens à sa disposition pour qu'il travaille dans les meilleures conditions possibles, car seul il ne pourra pas réussir.

M. M.

Athlétisme/Challenge des épreuves combinées et de marche en Tunisie

Sabri et Ghezlani en bronze

LES MARCHEURS algériens Ayman Sabri et Bariza Ghezlani ont décroché la médaille de bronze au Challenge des épreuves combinées et de marche, organisé dimanche à Tunis (Tunisie) par la Confédération africaine d'athlétisme (CAA). Sabri, vainqueur de la dernière Coupe d'Algérie de marche, est entré à la 3^e place, avec un chrono de 1h26:00, derrière les tunisiens Sebai Hassanine (1h22:54) et Hatem Ghoula (1h25:54). Chez les dames, la meilleure marcheuse algérienne du moment, Bariza Ghezlani, a également occupé la 3^e place, avec un chrono de 1h42:55, derrière les tunisiennes Chahinez Nasri (1h36:59) et Ameni Mennai (1h40:50). Outre

Sabri et Ghezlani, quatre autres Algériens ont participé à cette compétition. Il s'agit de Mohamed Ameur, Hichem Medjber et Adlène El Bey chez les messieurs, ainsi que Tinehine Boumaza chez les dames. Ameur chez les messieurs, et Boumaza chez les dames ont tous les deux occupé la 4^e place, respectivement en 1h26:55 et 1h44:48, au moment où leurs compatriotes Medjber et El Bey ont abandonné. La quatrième place décrochée par Boumaza est une bonne performance, car elle lui permettra de participer aux prochains Championnats arabes de la discipline, prévus en juillet 2017, à Tunis.

Lutte/Championnats d'Afrique

35 athlètes présents à El Djadida

TRENTE-CINQ athlètes des sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prendront part du 24 avril au 1 mai à El Djadida (Maroc), aux championnats d'Afrique de lutte, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Forte d'une délégation de 45 personnes représentant encadrement technique, arbitres et (masculine et féminine), la sélection algérienne, scindée en six groupes, commencera à rallier la ville marocaine d'El Djadida à partir de lundi. L'Algérie sera représentée à ce rendez-vous africain par 17 athlètes seniors dont deux dames), 10 athlètes chez les juniors (7 messieurs et 3 dames) et huit cadets (5 garçons et 2 filles). Les sélections algériennes seront conduites par le staff technique composé des entraîneurs: Benjedaa Mazouz, Aoune Fayçal, Salim Chami, Benrahmoun Mohamed et Messaoud Zeghdane. Pour le directeur technique nationale (DTN), Arezki Ait-Hocine, les sélections algériennes de lutte visent le podium à travers leur participation au rendez-vous d'El Djadida, considéré comme

«l'évènement-phare de cette saison». «Une concurrence très rude attend nos athlètes, notamment de la part des Egyptiens et Tunisiens, mais notre premier objectif est d'obtenir une place sur le podium, ce qui est logique pour l'Algérie qui a toujours joué les premiers rôles», a déclaré Arezki Ait-Hocine. Lors des derniers championnats d'Afrique de lutte organisés à Alexandrie en Egypte, l'Algérie avait décroché 37 médailles (9 or, 18 argent et 10 bronze).

L'ancien défenseur international algérien de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football), Abdelkader Laifaoui (35 ans), n'a pas écarté l'idée dimanche de mettre fin à sa carrière en fin de saison. «Pour le moment je n'ai pris aucune décision concernant mon avenir, mais je m'écarte pas l'idée de raccrocher les crampons en fin de saison. Il me reste une année de contrat avec l'USMB. Une chose est sûre, je finirai ma carrière à Blida cette saison ou l'année prochaine», a-t-il indiqué. Laifaoui avait rejoint la

Mise à jour du championnat de Ligue I La JSK pour confirmer, le MCA pour se relancer

■ Deux matchs en retard auront lieu ce mardi et mettront aux prises la JS Kabylie à l'USM Alger et le MC Alger au MO Béjaïa. Ainsi, le stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou sera le théâtre d'un choc très intéressant entre les Canaris et les gars de Soustara.

Par Mahfoud M.

Complètement relancés dans la course au maintien, après les deux derniers succès face au NAHD et au CAB, les Kabyles sont décidés à ajouter un troisième succès d'affilée qui constituera une véritable bouffée d'oxygène. Les protégés de Rahmouni sont décidés à l'emporter quoi qu'il advienne, surtout que ce match est très important pour eux car il devrait décider de l'avenir de cette formation lors des prochaines journées. Les gars de la ville des Genêts se doivent d'être très prudents face aux Usmistes qui sont imprévisibles lors de ces matchs. La JSK évoluera sans son attaquant Redouani, blessé, qui ratera ce rendez-vous, ce qui est un coup dur pour les locaux qui comptaient beaucoup sur lui. Deux joueurs sont aussi incertains pour ce match, à savoir Mebarki et Aïboud, mais ils pourraient être présents dès le départ. Côté USMA, le club sera aussi amoindri lors de ce match avec l'absence de Meziene qui souffre d'une blessure, ce qui est handicapant pour la formation de



Les Canaris pour continuer leur mission de sauvetage

Soustara. Malgré cela, les Rouge et Noir ne se présenteront pas en victime expiatoire et feront tout leur possible pour revenir avec un résultat probant. Le Mouloudia d'Alger, lui, sera au stade du 5-Juillet d'Alger. Logiquement, le Doyen ne devrait pas trouver de difficulté à l'emporter sachant que l'adversaire a déjà un pied en Ligue II. Les Vert et Rouge se donneront à fond pour prendre les trois points du succès lors de ce

match. Sans Nekkache, qui ne s'est pas remis de sa blessure, mais avec Aouedj l'homme fort du Mouloudia, l'équipe algéroise ne devrait faire qu'une bouchée des gars de la ville des Hammadites. Ces derniers qui se savent pratiquement condamnés feront pratiquement de la figuration dans les matchs qui leur reste.

M. M.

Le programme :
Mardi 25 avril à 18h :
JSK-USMA
MCA-MOB

Montpellier

Boudebouz à la tête sur les épaules

Le milieu international algérien de Montpellier (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a affirmé qu'il ne faisait pas de fixation sur son avenir, au moment où il est en train de réaliser la meilleure saison de sa carrière. «J'ai un bon de sortie, mais on ne sait jamais de quoi demain sera fait. Aujourd'hui, je ne me dis pas : il faut que je parte. Quoi qu'il arrive, je garde le sourire. Pour l'instant, dans ma tête, il est juste hors de question que je parte en laissant le club en Ligue 2. A Montpellier comme à Bastia, les

gens ont toujours tout fait pour que je sois au top. J'ai envie de leur rendre ça, qu'ils gardent une bonne image de moi», a-t-il indiqué dans un entretien accordé au quotidien sportif L'Equipe. L'ancien sochalien (27 ans) a disputé 29 matchs en Ligue 1, tous comme titulaire. Il a marqué à 11 reprises et a délivré 8 passes décisives, ce qui fait de sa saison 2016-2017 la meilleure de sa carrière. «En termes de plaisir, c'est la saison où je me retrouve le mieux. Je finis les matches vraiment lessivé, je me lâche. Tout au long de ma carrière, il y

a eu beaucoup d'attente autour de moi. J'entendais des on veut, on veut, des on attend ça de toi, et au final je ne jouais pas comme j'avais envie de le faire. Je m'étais mis des barrières», a-t-il ajouté. La direction de Montpellier a fixé la clause libératoire de Ryad Boudebouz à plus de 15 millions d'euros. Boudebouz, dont le contrat avec le club de l'Hérault court encore jusqu'en 2019, n'avait pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou.

USM Blida

Laifaoui pense à raccrocher

formation blidéenne en 2015 en provenance de l'USM Alger avec laquelle il avait notamment remporté un titre de champion (2014) et la Coupe d'Algérie en 2013. «Je ne regrette pas ma carrière, j'ai tout gagné ou presque que ce soit avec l'USMA ou bien l'ES Sétif. Avec l'équipe nationale j'ai participé à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola et le Mondial 2010 en Afrique du Sud ce qui est important pour n'importe quel joueur», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Laifaoui est revenu sur la victoire de son équipe

samedi sur le terrain de l'ASO Chlef (4-1), dans le cadre de la 28^e journée du championnat, un succès qui rapproche le club de la ville des roses (2^e, 48 pts) de l'accession en Ligue 1 à trois journées de l'épilogue. «C'est une victoire très importante qui nous place à un pas de l'accession. Nous devons juste gagner le prochain match à domicile face au CAB Arréridj pour valider définitivement notre retour en Ligue 1», a-t-il souligné. Appelé à expliquer le va-et-vient de l'USMB ces dernières saisons

entre les deux paliers professionnels, le défenseur central parle d'une «instabilité au sein de la direction» qui a fini par porter préjudice à l'équipe. «Le club a été victime d'une instabilité au sein de la direction, ce qui a fini par se répercuter négativement sur les résultats de l'équipe. Il y avait eu aussi le problème relatif au terrain de domiciliation, le stade Mustapha-Tchaker n'a pas arrangé nos affaires ce qui poussé les dirigeants à demander de recevoir nos adversaires au stade Brakri», a-t-il conclu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Militant au MTLD puis au FLN

Le moudjahid Zergat Mohamed El Meki dit Elkhanous n'est plus



LE 19 AVRIL dernier s'est éteint le moudjahid Zergat Mohamed El Meki dit Elkhanous. Né en 1937 à Metlili Chaabnan dans la wilaya de Ghardaïa, le défunt est connu pour son militantisme pour l'indépendance de l'Algérie, depuis le mouvement populaire jusqu'à la guerre de Libération nationale, passant par des années d'activisme au sein du parti FLN après l'indépendance. Après l'apprentissage du Saint Coran auprès des cheikhs Bekkar Cherif et Abdelkader Maatallah, Zerkat Mohamed El Meki dit Elkhanous, militant au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), a participé à la rédaction du slogan du MTLD qui était «Vive l'Algérie libre», il était également en char-

ge de transmettre l'ensemble des informations du FLN dans la capitale et de la collecte des cotisations. Au déclenchement de la Révolution nationale, Zergat Mohamed El Meki dit Elkhanous a rejoint les rangs du Front de libération nationale à Metlili. En 1956, outre de prendre part à d'importantes réunions dans sa localité, il commençait à apporter soutien matériel et moral aux moudjahidine envoyés dans la région par le colonel Si El Houes, en leur assurant logis et nourriture. En 1957, il va à Illizi, pour poursuivre son action militante avec les membres de sa famille qui activaient dans le commerce, en coordonnant avec des actions secrètes. Il était également chargé d'apporter le soutien logistique dans la localité d'Azekar, Illizi, aux frontières libyennes où se faisait le transit des armes destinées à la Révolution nationale. Zergat Mohamed El Meki dit Elkhanous a tout au long de la guerre de Libération nationale continué son militantisme dans la région du Sahara jusqu'à la proclamation du cessez-le-feu. Au lendemain de l'indépendance, le moudjahid a embrassé l'action politique au sein du FLN, en étant d'abord en charge de la kasma, puis mouhafedh d'Illizi en 1984. **Linda N.**

Condoléances

Vivement attristée, la famille Benmaalem présente ses sincères condoléances à la famille Zergat suite au décès du moudjahid Zergat Mohamed El Meki qui s'est éteint le 19 avril dernier, et l'assure, en cette douloureuse circonstance, de sa profonde sympathie.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

Ligue 1/CR Belouizdad

Bouazza gracié par l'entraîneur Badou Zaki

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad, Badou Zaki, a finalement accepté les excuses de son joueur Feham Bouazza, et l'a autorisé à reprendre l'entraînement avec ses coéquipiers après avoir été écarté du groupe pour «des raisons disciplinaires» il y a quelques semaines, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le coach marocain du CRB a consenti à passer l'éponge dans cette affaire de Bouazza suite à l'entrevue qu'ont eue les deux hommes la veille, explique la même source. Le meneur de jeu belouizdadi était exposé au renvoi pur et simple de l'effectif des Rouge et Blanc algérois, pour n'avoir pas respecté les consignes de son entraîneur lors d'une séance d'entraînement. L'affaire a failli même prendre

d'autres proportions, surtout avec la position ferme de Zaki, qui a fini toutefois par revenir à de meilleurs sentiments sous l'insistance, notamment des joueurs, précise-t-on de même source. Par ailleurs, le CRB poursuit ses préparatifs en prévision de la reprise du championnat, qui observe une trêve depuis quelques semaines pour apurer les nombreux matchs en retard, en affrontant en amical le CS Constantine mardi et samedi au stade du 20-Août à Alger. Le CRB, qui reste sur une victoire à domicile en championnat contre le leader l'ES Sétif, occupe la 8^e place au classement. Le club est également qualifié aux demi-finales de la Coupe d'Algérie où il affrontera l'USM Bel-Abbès, le dauphin actuel du championnat de l'élite, à Alger. **Racim S.**

Présidentielle française : Marine Le Pen au deuxième tour



Louvis

Djalou@hotmail.com

Opération solidarité ramadhan

Les colis alimentaires revalorisés à 7 000 DA

- Les colis alimentaires à offrir aux nécessiteux au titre de l'opération Solidarité ramadhan 2017 ont été revalorisés à 7 000 DA l'unité au lieu de 4 000 DA l'année dernière, a indiqué le directeur local de l'action sociale et de la solidarité.

Par Kamel L.

Le montant du couffin alimentaire ne doit pas être inférieur à 7 000 DA, a affirmé Bouchoucha Hadj. La mise à jour du fichier de wilaya des nécessiteux et qui englobe quatre catégories, à savoir les démunis non assurés sociaux, le

personnel recruté dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, les handicapés chefs de famille et les retraités à faible revenu, a permis d'identifier au 31 mars dernier un total de 45 230 familles démunies, a-t-il ajouté. Il s'agit d'un nombre provisoire, a relevé M. Bouchoucha qui a indi-

qué que le fichier définitif des nécessiteux qui vont bénéficier d'un colis alimentaire sera arrêté dans une dizaine de jours alors que l'opération de remise, à domicile de ces colis, sera entamée deux semaines avant le début du mois de ramadhan.

K. L./APS

Tizi Ouzou

45 230 familles démunies recensées

LES SERVICES de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) a recensé jusqu'à fin mars écoulé pas moins de 45 230 familles démunies en prévision de l'opération de solidarité durant le mois de ramadhan prochain. Selon les statistiques communiquées, hier, la DASS de Tizi Ouzou va consacrer une enveloppe de plus de 150 millions de dinars pour venir en aide à ces familles nécessiteuses à raison d'un couffin alimentaire d'une valeur de 7 000 dinars au lieu des 4 000 dinars des années précédentes. S'agissant des restaurants appelés com-

munément «Rahma», la même direction a précisé que pas moins de 35 points de restauration seront ouverts à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. S'agissant du personnel que compte la DASS de Tizi Ouzou mobiliser pour mener ces opérations de solidarité en direction des familles démunies, elle fera appel à 700 agents (employés communaux et de la DASS, des bénévoles du Croissant-Rouge algérien et des Scouts musulmans). Alors que près de 70 points de stockage des denrées alimentaires ont été prévus à travers les communes. **Hamid M.**

Inde

24 policiers tués par des rebelles maoïstes

VINGT-QUATRE policiers ont été tués lundi par la rébellion maoïste dans le centre de l'Inde, selon un nouveau bilan fourni par la police. «Nous avons récupéré 23 corps sur place et un policier est mort (dans la capitale régionale) Raipur en recevant des soins», a déclaré Anand Chhabra, un haut responsable de la police de l'Etat pauvre du Chhattisgarh, où l'attaque s'est produite, cité par l'AFP. Les membres de la Central Reserve Police Force (CRPF) sont tombés dans une embuscade dans le district de Sukma alors qu'ils patrouillaient sur une route en construction. Six paramilitaires ont été grièvement blessés dans l'échange de coups de

feu, selon deux responsables policiers. Une embuscade contre un convoi de la CRPF dans cette même zone le mois dernier avait fait douze morts. Partie d'une révolte paysanne dans un village du Bengale occidental en 1967, la guérilla maoïste, désormais repliée dans un «corridor rouge» de forêts du centre de l'Inde, combat New Delhi et les autorités locales par les armes depuis un demi-siècle. Depuis 1980, plus de 15 000 personnes ont perdu la vie dans ce conflit, selon des chiffres du gouvernement indien. **R. I.**